

Passerelle[s]

[centre-ville]

Mieux circuler

Sur les bases des résultats d'une concertation des usagers et d'une étude sur la circulation, la sécurité routière et le stationnement dans l'hyper centre, des solutions capables d'améliorer notre cadre de vie vont être mises en œuvre.

p. 4

[dossier]

La Dunette, mon nouveau chez moi

La Dunette accueille ses premiers résidents tandis que d'autres se préparent à franchir le pas après mûre réflexion.

p. 9

Prenons la vie côté Huningue.



[étude]

Circulation, sécurité routière et stationnement en centre-ville



Dans un souci constant d'améliorer le cadre de vie, la Ville a identifié, par le biais d'une enquête (voir Passerelle[s] n° 33) puis d'un atelier participatif, des points potentiellement perfectibles en matière de sécurité routière, de circulation et de stationnement en centre-ville.

Suite à cette première étape de concertation, la Ville a confié à la société Citec (69) une étude de circulation et de stationnement dans son hyper centre. Pour imaginer quelles mesures seraient susceptibles d'améliorer le quotidien, il fallait disposer de données fiables, et c'est désormais chose faite.

Les résultats ont d'ores et déjà été présentés aux conseillers municipaux lors d'une réunion de travail et peuvent être résumés comme suit.

Les données de l'étude Citec

Concernant la circulation, grâce à des mesures automatisées et à des observations visuelles 3 constats majeurs sont identifiables :

- les automobilistes ont, dans leur large majorité, une attitude responsable : 85% d'entre eux circulent à moins de 40 km/h, même si de graves mais rares dépassements peuvent être observés ;
- le trafic entrant est très largement inférieur aux valeurs qui inciteraient à installer de nouveaux feux tricolores ;
- les sens de circulation sont cohérents et intuitifs, permettant une orientation relativement aisée.

Concernant le stationnement, après avoir dressé un état des lieux des places disponibles en surface, une équipe d'une dizaine de personnes a répertorié, durant une journée, le mouvement des voitures. Il s'est avéré qu'aucune zone n'est en grande tension, et ce quelle que soit l'heure de la journée. L'offre souterraine permet d'aboutir à cette situation apaisée notamment grâce aux 90 abonnements alloués aux riverains.

Le respect des durées en zones bleues permettent une rotation satisfaisante, notamment grâce à l'action de la police municipale.



Des marges de manœuvre

Ces constats permettent d'aborder sereinement l'avenir mais ne sont pas une fin en soi. La réflexion sera poursuivie pour envisager quelles évolutions seraient intéressantes. Comment développer et optimiser le réseau cyclable ? Quels partages de voie pourraient être opportuns ? Est-il nécessaire d'améliorer la compréhension et la visibilité des différentes zones de circulation ? Comment anticiper l'évolution démographique de la ville ? Comment harmoniser les diverses réglementations ?

+ Une rencontre ouverte à tous est proposée le **lundi 9 avril** avec au programme une **restitution de l'étude à 17h30** à la **Maison des sports**, suivie à **18h30** d'une **balade urbaine** qui permettra de présenter et situer les **solutions prochainement mises en œuvre**.

[infractions de stationnement]

À Huingue, rien ne change

Dépénalisation des infractions de stationnement : une mesure inapplicable à Huingue !

La loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) de 2014, acte le principe de la dépénalisation des infractions de stationnement. Cependant cette disposition ne porte que sur le stationnement payant en surface. Le stationnement gratuit à durée limitée n'est pas concerné par cette réforme. Le non-respect de la durée maximale de stationnement d'une zone bleue demeure donc du domaine infractionnel et le montant de l'amende ainsi que son encaissement restent de la compétence exclusive de l'État.

